Grenoble, le 28 avril 2009

Note à l'attention de

Note à l'attention des membres du

Conseil Consultatif du Secteur 1

DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE
PÔLE DIALOGUE PUBLIC ET
PARTICIPATION DES HABITANTS

Réf : SO/DAT/DPPH/PG
Affaire suivie par: Pascal GROUAZEL
☎: 04.76.76.35.93
pascal.grouazel@ville-grenoble.fr

Objet : Note méthodologique saisine Budget participatif expérimental sur la gestion urbaine de proximité à l'échelle du secteur 1

Dans le cadre de la mise en place de la Charte de la démocratie locale, la Ville de Grenoble s'est engagée à mettre en place et expérimenter de nouveaux outils de débats. L'idée d'un budget participatif expérimental à l'échelle du secteur 1 avait émergée au cours d'échanges entre élus, Unions de Quartier et anciens membres du CCS1, dans le cadre de l'élaboration de la Charte. D'autre part, il est important de rappeler que la programmation annuelle des petits travaux, dont la gestion est confiée aux antennes mairie, faisait déjà l'objet de rencontres régulières entre les présidents d'Unions de Quartier et les responsables d'antenne.

La Ville s'est donc engagée, en lien avec le CCS 1 et les Unions de Quartier du secteur, à aller plus loin dans cette logique et à mettre en place :

"un budget participatif sur le cadre de vie, à l'échelle du secteur 1, à savoir l'identification partagée avec le CCS1 et les Unions de quartiers, des priorités en matière d'aménagement et de petits travaux à mettre en œuvre dans le cadre de la programmation 2010."
(extraits de la Charte de la Démocratie locale)

1) DEFINITION :

- **Budget participatif :**

Processus au cours duquel les citoyens sont associés à la définition de tout ou partie des priorités budgétaires de la collectivité locale (Mairie, Département, Région), pour les dépenses de fonctionnement et parfois pour celles de fonctionnement.

- **Gestion urbaine de proximité (GUP) :**

La démarche de gestion urbaine de proximité recherche une mise en œuvre coopérative et cohérente des services urbains privés et publics, dans le but d'améliorer la qualité de vie quotidienne et l'attractivité des quartiers. Elle défend l'idée qu'améliorer le cadre de vie, c'est à la fois agir sur l'entretien et l'aménagement du quartier, mais aussi tenir compte de la vie sociale en menant une action globale sur les éléments qui l'alimentent.

- **Diagnostics en marchant :**

Séance de travail sous forme de promenade sur le quartier réunissant l'élu de secteur, l'Antenne Mairie et des habitants et permettant de repérer et de partager les dysfonctionnements sur l'espace public relevant de la gestion urbaine de proximité.

2/ OBJET DE L'AVIS :

Ce nouveau dispositif devra permettre aux grenoblois :

- de renforcer leur implication dans l'élaboration de la programmation des petits travaux du secteur à travers l'identification et la hiérarchisation des demandes.
- de mieux comprendre les interventions de la Ville sur l'espace public

Parce que l'échelle du secteur apparaît comme la plus pertinente pour mener une réflexion inter-quartiers sur ces questions d'aménagement de proximité, il est demandé au CCS 1 de devenir le lieu de priorisation de l'ensemble des demandes de petits travaux et d'intervention sur l'espace public à l'échelle du secteur 1. L'avis produit par le CCS 1 présentera les demandes considérées comme les plus prioritaires, dans le cadre de la programmation 2010.

3/ CALENDRIER ET METHODE PROPOSE : 2009 POUR PREPARER LES OPERATIONS DE 2010

- **1ère étape : gestion urbaine de proximité et budgets participatifs : de quoi parle-ton? (avant l'été 2009)**

  Après la création d'une commission "budget participatif" au sein du CCS 1 (début juin 2009), les services de la Ville concernés par les actions de GUP (pôle GUP + antenne, service voirie circulation, service déplacements accessibilité, propreté urbaine, espaces verts…) viendront expliquer comment sont traitées les multiples interventions qui ont lieu quotidiennement sur l'espace public (délais des interventions, répartition des interventions entre les différents services de la Ville, coordination, mode de priorisation…).

- **2ème étape : Repérer et recenser les dysfonctionnements sur l'espace public à travers une série de diagnostics en marchant (été 2009)** sur les différents quartiers du secteur. Présentation des autres outils permettant de recueillir les attentes et repérer les dysfonctionnement **(**élu de secteur, Fil de la Ville, Antenne 1, Unions de quartier du secteur 1). Les diagnostics en marchant se dérouleront pendant l'été 2009.

- **3ème étape : Priorisation des demandes**

  Qui passera, au préalable, par la définition au sein du CCS 1 d'une méthode de priorisation des demandes, puis par une instruction et un chiffrage de ces demandes par la Ville. Grâce à ce chiffrage, les membres du CCS 1 pourront engager des discussions sur l'équité inter-quartiers, la pertinence d'une demande par rapport à une autre et aboutir à une priorisations de ces demandes. Au final, l'avis devra être débattu et voté en assemblée plénière avant d'être officiellement transmis à M. Le Maire.

- **4ème étape : validation par les élus et réponse du Maire à l'avis du CCS 1**

- **5ème étape : Bilan partagé de l'expérimentation (Ville / CCS 1)**

4/ PERSONNES RESSOURCES :

Pascal GROUAZEL, pôle dialogue public, chargé de mission participation des habitants
Marie Ange ALLAIN, responsable Antenne 1

5/ DOCUMENTS UTILES :

- Bilan travaux de proximité 2008-2009
- exemples de budgets participatifs sur d'autres territoires